



QU'EST-CE QU'UN « PROJET STRATÉGIQUE » ?

DANS LE CADRE DE SES ÉVÈNEMENTS ANNUELS 2010, 2011 ET 2012, LE PROGRAMME INTERREG IV FRANCE-WALLONIE-VLAANDEREN A CHOISI DE METTRE EN AVANT DES PROJETS POUR QU'ILS DEVIENNENT **SES AMBASSADEURS**.

LES PARTENAIRES S'ENTENDENT SUR SEPT CRITÈRES POUR DÉCERNER LE LABEL « STRATÉGIQUE ».

CETTE ANNÉE, CINQ PROJETS SONT LAURÉATS.

AU BÉNÉFICE DES POPULATIONS

LE PROJET A UN IMPACT SIGNIFICATIF SUR LES POPULATIONS DE LA ZONE TRANSFRONTALIÈRE.

Comme un nuage toxique ne s'arrête pas à la frontière, les services de secours franco-wallons mutualisent leurs ressources humaines et matérielles pour venir en aide à la population. Les partenaires du projet « **APPORT** » peuvent ainsi mieux gérer l'imprévisible selon des bassins de risques, sans se limiter à la frontière du pays dans lequel se trouve la menace. (Labellisé en 2012)



MUTUALISATION DES SAVOIRS

ET DES COMPÉTENCES

LE PROJET IMPLIQUE UNE MUTUALISATION DES SAVOIRS ET DES SAVOIR-FAIRE DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS.

La plateforme « **FRANEL** » d'apprentissage des langues est née du projet « **COBALT** ». Elle a été développée grâce au partage des compétences provenant de trois universités françaises et belges, mais aussi des instituts de formation pour l'emploi et des chaînes télévisuelles régionales.

(Labellisé en 2012)



STRUCTURATION FORTE DU TERRITOIRE

LE PROJET A ACQUIS UNE GESTION TRANSFRONTALIÈRE FORTE DU TERRITOIRE.

Le projet « **RÉGION DE LA LYS : DE LA SOURCE À L'EMBOUCHURE** » porte bien son nom. Ses partenaires ont développé un tourisme régional d'excellence de part et d'autre de la frontière franco-belge. Ils ont ainsi fait de la Lys la colonne vertébrale du nouveau tourisme qui s'étend de Lisbourg à Gand.

(Labellisé en 2012)



PÉRENNITÉ

LE PROJET S'INSCRIT DANS LE LONG TERME ET EST INDÉPENDANT DU SOUTIEN FINANCIER EUROPÉEN.

Les projets « **COSANTRAN-COSANWALFRAN-COSANVLAAMSFRAN** » permettent de favoriser la mobilité des professionnels de la santé et des patients de l'autre côté de la frontière. Le patient peut être remboursé pour les soins qu'il a reçus. (Labellisé en 2010)



INNOVATION

LE PROJET CRÉE DE NOUVELLES SYNERGIES À PARTIR D'INITIATIVES EXISTANTES AFIN DE DÉVELOPPER DAVANTAGE LE POTENTIEL DE LA ZONE TRANSFRONTALIÈRE.

Le Centre Transfrontalier des Entreprises (« **CTE-GO-KMO** ») a pour mission de conseiller les entreprises frontalières dans leurs projets de développement et de favoriser la création de nouveaux partenariats transfrontaliers. Ainsi, dans une zone transfrontalière où le PIB est bas et le taux de chômage élevé, ce projet soutient le développement économique sur le territoire transfrontalier. (Labellisé en 2010)

TRANSPOSABLE AUX FRONTIÈRES EUROPÉENNES

LE PROJET PEUT ÊTRE REPRIS PAR D'AUTRES PROGRAMMES ET ADAPTÉ À D'AUTRES FRONTIÈRES EUROPÉENNES.

Le projet « **DISTANCE ZÉRO** » permet aux chercheurs d'emploi d'avoir une expérience de travail à l'étranger. Cela leur permet de s'ouvrir à d'autres horizons et d'être davantage mobiles non seulement sur la frontière franco-belge, mais aussi dans toute l'Europe. La méthodologie et le principe des « **Europass' mobilité** » sont transposables à d'autres frontières. (Labellisé en 2012)



DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE PROJET PRODUIT DES RICHESSES POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS ET NON POUR SON SEUL PROFIT.

Les agriculteurs qui participent au projet « **DURAGR'ISO** » s'engagent à prendre des mesures dans le respect de l'environnement et de l'humain. Ils entreprennent des actions concrètes dans leur exploitation, comme la réduction de la consommation d'énergie et la sécurité au travail. (Labellisé en 2012)

